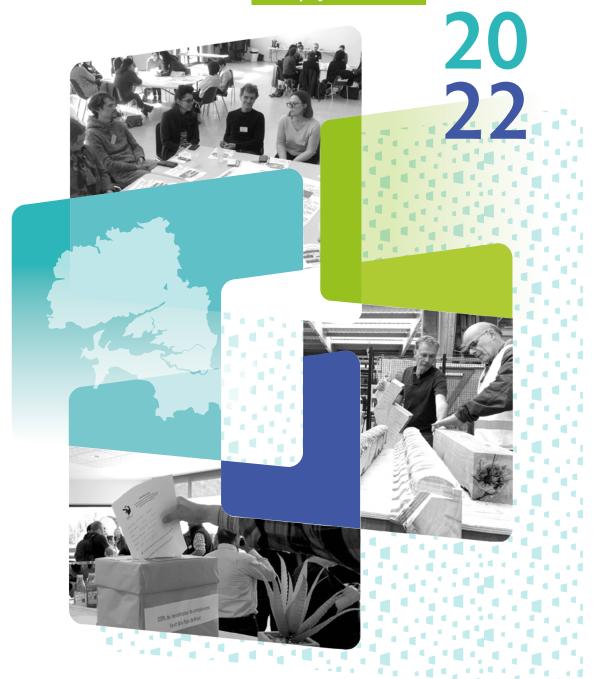
Rapport d'activité

www.pays-de-brest.fr





04	PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE BREST
05	PRÉSENTATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST
10	LE SCOT DU PAYS DE BREST
12	LE SIG GÉOPAYSDEBREST
13	ÉCONOMIE ET EMPLOI
18	TRANSITION ÉCOLOGIQUE
20	MOBILITÉ DURABLE
22	CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DE BREST
25	PROGRAMMES EUROPÉENS
28	CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE ET DU PAYS DE BREST
30	COMMUNICATION

LE MOT DU PRÉSIDENT

2022 fut pour le Pôle métropolitain une année riche d'actions nouvelles au service de ses membres et en phase avec les enjeux actuels.

C'est ainsi que notre compétence SCoT nous a fortement mobilisés. En effet, les travaux liés à sa révision sont intenses avec la phase d'élaboration du Plan d'Action Stratégique (PAS). Nous nous sommes également très investis dans les travaux de la conférence régionale des SCoT, tant d'un point de vue politique que technique, en lien avec le Conseil Régional, avec pour objectif de territorialiser les objectifs de réduction de la consommation de foncier.

Par ailleurs, avec « Le SCoT sur le terrain », nous avons inauguré un cycle de visites de communes autour d'opérations mettant en œuvre les orientations du SCoT. Ces visites sont très suivies et permettent d'échanger les bonnes pratiques de terrain. Une vidéo en ligne sur notre site internet reprend systématiquement l'essentiel de la visite.

Dans le domaine économique, la mise en œuvre du plan d'actions Forêt bois fut la principale nouveauté de l'année. Notre démarche vise à réunir, fédérer l'ensemble des acteurs, publics comme privés, de la filière. Les actions visent à accompagner la montée en compétences, développer les marchés, faire connaître la filière aux jeunes et candidats à l'emploi et contribuer à une gestion durable de la forêt. Cette action est pilote en Bretagne et est déjà citée comme exemplaire au niveau national.

La transition écologique est au cœur de nos préoccupations depuis de nombreuses années. Là aussi, nous innovons avec une étude de faisabilité d'un fonds carbone local qui vise à financer des projets de réductions de gaz à effet de serre et de séquestration du carbone en mobilisant des financements privés. Ces travaux sont conduits en coopération avec nos collègues du Pays du Mans. Seuls quatre à cinq territoires en France étudient ou expérimentent un tel projet.

Sur le sujet des mobilités, nous avons poursuivi nos travaux de coordination des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) sur le bassin de mobilité qu'est le Pays de Brest. Le début de mobilisation autour de la ligne de train Brest-Landerneau-Quimper, dont le niveau de services est très dégradé, en est un parfait exemple.

Ces quelques exemples d'actions montrent notre capacité à innover, à anticiper dans une logique de coopérations et de solidarités, pour répondre collectivement aux défis des transitions qui nous attendent.

François CUILLANDRE



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

DU PAYS DE BREST



422 946 habitants en 2019



210 200 hectares



600 km de linéaire côtier



150 576 emplois salariés



20 232 entreprises (industrie, commerce, services)



30 892 étudiants

DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Le Pôle métropolitain : un espace de cohérence des politiques publiques

Depuis 20 ans, les élus du Pays de Brest se sont organisés, sous forme associative puis en Pôle métropolitain en 2012, pour constituer un espace de dialogue afin de penser en commun les politiques publiques sur un bassin de vie et d'emploi de plus de 420 000 habitants aujourd'hui. Cette recherche de cohérence et de convergence permet de rendre plus efficace la mise en œuvre des politiques publiques.

À partir d'une lecture partagée de la réalité du territoire comme véritable bassin de vie et d'emploi, le Pays de Brest s'est constitué en adoptant l'adage suivant « ce qui est bon pour Brest est bon pour nous tous et inversement ». C'est ainsi que naturellement, le périmètre du SCoT a épousé les contours du Pays de Brest pour devenir l'un des plus grands SCoT de France en 2004. Depuis 2015, la communauté urbaine de Brest est devenue métropole en faisant valoir l'importance des fonctions métropolitaines à Brest et son positionnement au cœur du bassin d'emploi. Autre fait marquant, la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay nous a rejoint en 2017.

Les membres du Pôle métropolitain

- Brest métropole
- Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas
- Les communautés de communes :
 - · du Pays d'Iroise

- du Pays des Abers
- de Lesneuen-Côte des Légendes
- de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime
- de Pleyben-Châteaulin-Porzay

Que fait le Pôle métropolitain?

Il est compétent en matière de SCoT sur le territoire du Pays de Brest.

Il conduit des actions d'intérêt métropolitain dans les champs suivants :

- Économie et emploi
- Transition écologique
- Accessibilité et mobilité
- Services au public

Il mobilise des financements au bénéfice des acteurs publics et privés du Pays de Brest :

- Programmes européens (LEADER et DLAL FEAMP)
- Réponses à des appels à projets de l'ADEME, du conseil régional, de l'État, de l'ARS et du FEDER (mobilité durable, transition écologique, adaptation au changement climatique, forêt bois,...)

LES INSTANCES

DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Le Conseil du Pôle métropolitain



François CUILLANDRE



Bernadette ABIVEN
Brest métropole



Anne-Sophie MORVAN
Brest métropole



Frédérique BONNARD LE FLOC'H Brest métropole



Dominique CAP Brest métropole



Yves DU BUIT
Brest métropole



Jacques GOSSELIN Brest métropole



Michel GOURTAY Brest métropole



Armel GOURVIL



Yann GUEVEL Brest métropole



Jacky LE BRIS



Jean-Michel LE LORC'H



Emmanuelle TOURNIER Brest métropole



Bernadette MALGORN



Yohann NEDELEC Brest métropole



Ronan PICHON Brest métropole



Tifenn QUIGUER Brest métropole



Stéphane ROUDAUT Brest métropole



André TALARMIN CC Pays d'Iroise



Viviane GODEBERT CC Pays d'Iroise



Marguerite LAMOUR CC Pays d'Iroise



Gilles MOUNIER CC Pays d'Iroise



Bernard QUILLEVERE CC Pays d'Iroise



Patrick LECLERC CA Pays de Landerneau-Daoulas



Bernard GOALEC CA Pays de Landerneau-Daoulas



Alexandra GUILLORE CA Pays de Landerneau-Daoulas



Julien POUPONCA Pays de
Landerneau-Daoulas



Chantal SOUDON CA Pays de Landerneau-Daoulas

Crédits nhotos

Brest métropole : Dominique Leroux - Franck Bertémin - Sébastien Durand - Julien Ogor

CC du Pays d'Iroise : Nicolas Le Men CA du Pays de Landerneau-Daoulas :

CC du Pays des Abers : Céline Gerster Photographies

C Lesneven-Côte des Légendes : Christian Jézéquel de l'Atelier Photo Irrésistible à Lesneven.

CC Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime : Manon ROUDAUT



Jean-François TREGUER CC Pays des Abers



CC Pays des Abers



Christine CHEVALIER Marie-Annick CREACHCADEC CC Pays des Abers



Bernard GIBERGUES CC Pays des Abers



Roger TALARMAIN CC Pays des Abers



Claudie BALCON C Lesneven Côte des Légendes



Christophe BELE C Lesneven Côte des Légendes



Pascal GOULAOUIC C Lesneven Côte des Légendes



Raphaël RAPIN C Lesneven Côte des Légendes

· · · · · · • 😥 Le Conseil s'est réuni à 4 reprises en 2022.



Mickaël KERNEIS CC Presqu'île de Crozon–Aulne



Jean-Yves GOURVEZ CC Presqu'île de Crozon–Aulne



Roger LARS CC Presqu'île de Crozon-Aulne



Pascal PRIGENT CC Presqu'île de Crozon–Aulne



Gaëlle NICOLAS CC Pleyben-Châteaulin-Porzay



Pauline CARO CC Pleyben-Châteaulin-Porzay



Jacques GOUEROU CC Pleyben-Châteaulin-Porzay



Gilles SALAUN CC Pleyben-Châteaulin-Porzay

Le Bureau



François CUILLANDRE Président



André TALARMIN 1^{er} Vice-Président Chargé des politiques territoriales, contractuelles, des relations avec les institutions et le Conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest



Patrick LECLERC 2^è Vice-Président Chargé de l'économie et de l'emploi



Vice-Président Chargé des ressources et moyens, et de la rade de Brest



Dominique CAP



Gaëlle NICOLAS Vice-Présidente Chargée de la santé



Jean-François TREGUER Vice-président Chargé du SCoT et du SIG

••• De bureau s'est réuni à 5 reprises en 2022.



Claudie BALCON Vice-Présidente Chargée des mobilités et de l'aménagement numérique



Mickaël KERNEIS Vice-Président Chargé de la transition écologique

UNE INGÉNIERIE

L'équipe salariée

Thierry CANN

Directeur

- thierry.cann@pays-de-brest.fr
- Quantificação
 Quanti

Caroline PELTIER

Chargée de projet Cluster algues

- a caroline.peltier@pays-de-brest.fr
- 02 98 43 21 88 07 60 83 73 56

Anne LE NAOUR

Assistante de direction

- anne.le-naour@pays-de-brest.fr
- **Q** 02 98 00 62 30 07 48 14 02 19

Laura RIOS GUARDIOLA

Chargée de mission santé

- laura.rios@pays-de-brest.fr
- **Q** 02 98 00 62 35 07 48 14 02 17

Mickaèle LE BARS

Chargée de l'administration générale et du conseil de développement

- mickaele.le-bars@pays-de-brest.fr
- **O** 02 98 00 62 34

Lucie KERMARGORET

Chargée de mission santé

- lucie.kermagoret@pays-de-brest.fr
- **Q** 02 98 00 62 39 07 48 14 02 14

Luce DEMANGEON

Chargée de mission fonds européens

- luce.demangeon@pays-de-brest.fr
- **Q** 02 98 00 62 37

Anne JAFFRELOT

Chargée de mission Transition écologique

- anne.jaffrelot@pays-de-brest.fr
- **O** 02 98 00 62 33

Quentin GALLIOU

Gestionnaire des programmes européens

- quentin.galliou@pays-de-brest.fr
- **Q** 02 98 00 62 38

Ève QUILLÉVÉRÉ

Chargée de mission mobilité durable

- eve.quillevere@pays-de-brest.fr
- 02 98 00 62 36 07 48 14 02 18

Erwan BUREL

Chargé de mission économie

- arwan.burel@pays-de-brest.fr
- **Q** 02 98 00 62 32 06 78 30 69 40

Des conventions avec

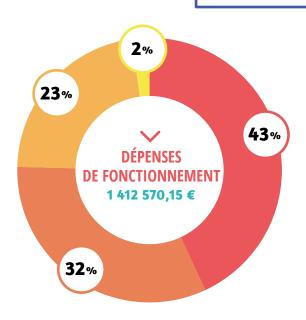
- ▶ l'ADEUPa
- Brest métropole (SIG)

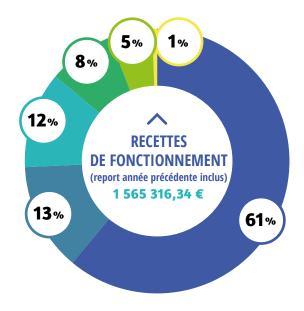
LE BUDGET

2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'année 2022, report année précédente inclus, est de 152 746,29 €.

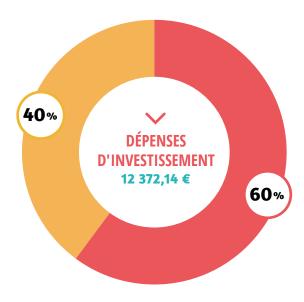




- charges de personnel
- cotisations et contributions : Brest métropole (SIG, THD),
 ADEUPa, Ener'gence, FédéSCoT et C2D bretons
- charges de gestion courante
- dotation aux amortissements

- contribution des membres
- autres organismes (ARS ADEME, refacturation GIP, FNADT)
- report de l'exercice N-1
- fonds européens
- onseil régional contrat partenariat
- onseil départemental

SECTION D'INVESTISSEMENT



- concession et droits : Berger Levrault et ZIP-BEABLEmatériel de bureau et informatique
- RECETTES
 D'INVESTISSEMENT
 79 503,87 €

 64%
- excédent de fonctionnement capitalisé
- dotation aux amortissements (section de fonctionnement)



LE SCOT DU PAYS DE BREST

La révision du SCoT du Pays de Brest

Dans le cadre de la révision du SCoT du Pays de Brest, le Pôle métropolitain du Pays de Brest a clôturé son cycle de séminaires de diagnostic initié en 2021 par un troisième volet intitulé « Se projeter : le Pays de Brest face aux défis des transitions ». 180 participants ont ainsi débattu autour de trois grands thèmes : la transition démographique, la transition foncière et la transition environnementale.

Le comité de pilotage travaille depuis à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique. Des temps de concertation seront prévus en 2023.

Le SCoT du Pays de Châteaulin et du Porzay modifié

La modification simplifiée du SCoT du Pays de Châteaulin et du Porzay pour intégrer le volet Littoral de la loi ELAN a été approuvée le 7 décembre 2022. Elle a conduit à l'ajout d'une agglomération (Ty Vougeret à Dinéault), d'un village (Croaz Diben à Plomodiern) et d'un secteur déjà urbanisé (St-Anne-la-Palud à Plonévez-Porzay) sur le territoire du SCoT, ainsi qu'au retrait du village de Tréfeuntec à Plonévez-Porzay.

Animation: les visites et RDV du SCoT



Le Pôle métropolitain a lancé en 2022 « Le SCoT sur le terrain! ». Il invite les élus locaux à échanger autour de visites d'opérations mettant en œuvre les orientations du SCoT: densité, renouvellement urbain, mobilités, maintien des commerces en centralité, trame verte et bleue... En 2022, les participants ont ainsi découvert les bourgs de Plouarzel et du Juch. Des vidéos de synthèse sont disponibles sur le site du Pôle métropolitain.

2022 a également signé le retour des RDV du SCoT. 160 participants se sont réunis à Crozon en octobre pour discuter sobriété foncière. Xavier Desjardins, professeur à la Sorbonne, a ainsi abordé les conséquences et conditions d'acceptabilité du Zéro Artificialisation Nette. L'ADEUPa a présenté les derniers chiffres de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers pour le Pays de Brest, avec un focus par intercommunalités. Enfin, une table ronde a permis à des acteurs publics et privés de présenter leurs politiques et réponses face à cette nécessité de sobriété foncière.



Conférence des SCoT bretons

Conformément à la loi Climat et Résilience promulguée en août 2021, une conférence des SCoT s'est mise en place à l'échelle de la région Bretagne. Elle s'est réunie à 8 reprises au cours de l'année 2022 pour aboutir en octobre à une contribution à l'attention de la Région au sujet de la territorialisation de l'objectif de réduction de la consommation d'espaces dans le SRADDET. Le SCoT du Pays de Brest s'est largement investi tant d'un point de vue politique que technique.

La conférence des SCoT bretons a ainsi soulevé le besoin d'une ingénierie commune pour assurer le suivi, la coordination et la préparation des travaux autour de la sobriété foncière. Elle a proposé des critères pour la qualification des projets d'envergure et pour la territorialisation. Enfin, elle a fait part de son souhait d'un outil de mesure commun pour objectiver les chiffres à l'échelle de la région, ainsi que de la mise en place d'outils d'aménagement et fiscaux pour accompagner les collectivités.

PLUS D'INFORMATIONS SUR geo.pays-de-brest.fr

LE SIG GEOPAYSDEBREST

GéoPaysdeBrest est l'infrastructure de données géographiques au service des collectivités du territoire. Chaque année, son offre de services évolue en fonction des nouveaux enjeux.

Déploiement des bases adresses

L'accompagnement des communes à la constitution de leurs bases adresses se poursuit. Il se matérialise par la mise à jour du guide, des déplacements en communes, des assistances à distance, ainsi que la mise à disposition d'atlas. En collaboration avec GéoBretagne et l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), un évènement « Adresses en région » a été organisé à Landerneau. Enfin, M Le Merour, élu référent du SIG à la CCPCAM a également participé à une réunion de pilotage de la BAN (Base Adresse Nationale).

Fin 2022, 68% des communes du Pays de Brest disposent d'une Base Adresse Locale (BAL) validée, ce qui est un pourcentage élevé comparé au 29% de communes couvertes à l'échelle nationale.

Des formations et de nouveaux modes de coopérations

12 séances de formations ont été proposées en 2023 aux agents, élus et entreprises du territoire. De même, une sensibilisation à l'utilisation de l'information géographique a été faite auprès de collégiens. Enfin, une formule de « Hackathon » associant les géomaticiens des communautés a été expérimentée avec succès pour travailler sur un modèle de données des sentiers de randonnées.

De nouveaux outils

Pour les utilisateurs du logiciel QGIS, une nouvelle extension a été proposée permettant un accès simplifié aux données de GéoPaysdeBrest.

Le visualiseur GéoPaysdeBrest propose également de nouvelles fonctionnalités facilitant l'accès aux informations sur les propriétaires et la représentation des unités foncières.

Des données consolidées

En 2022, une attention particulière a été portée sur la constitution de données liées à l'offre commerciale dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». De même, les

données relatives aux équipements publics ont été enrichies des informations de l'INSEE, et la photographie aérienne de 2021 a été publiée dans sa version définitive.

De nouvelles réutilisations

Les collectivités du Pays peuvent réutiliser des services de GéoPaysdeBrest pour accompagner leurs politiques. Ainsi en 2022, des cartes dynamiques des lignes de bus et des tournées de collectes ont été publiées respectivement sur les sites internet de la CAPLD et de la CCPA.



Des partenariats renforcés

Afin de consolider les échanges de données et de services, plusieurs conventions SIG ont été renouvelées entre le Pôle, les intercommunalités et les communes.

De plus, dans un souci de solidarité territoriale, les géomaticiens des communautés de communes du Roi Morvan et de Haute Cornouaille ont été associés à des Groupes techniques SIG Pays.

EN CHIFFRES

130 utilisateurs formés

283 comptes actifs

5 900 visites par mois du visualiseur avancé

548 100 parcelles intégrées

336 lots de données en Open Data

ÉCONOMIE & EMPLOI



Le Pôle métropolitain porte un programme d'actions en faveur de la filière forêt-bois sur le Pays de Brest, en collaboration avec l'interprofession Fibois Bretagne, le CNPF Bretagne, Fransylva 29, l'ONF et le CAUE 29, et avec le soutien de l'Europe sur la période 2022-2024 (fonds européen LEADER).

Lancé en juin 2022 à Landerneau en présence d'une centaine d'acteurs privés et publics, ce programme vise à fédérer et structurer la filière forêt-bois par une mise en réseau des acteurs de l'amont à l'aval autour d'une double ambition : le développement du bois d'œuvre (constructions et aménagements) et une gestion forestière durable, pourvoyeuse de bois en circuit court.

Ce programme « accélérateur de compétences » s'organise en 4 axes :

- Actions vers l'ensemble des acteurs de la filière pour animer le réseau bois d'œuvre et accompagner la montée en compétences (visites, ateliers, formations...)
- Actions vers les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour les acculturer au bois et développer les marchés (rencontres, communication...)
- Actions vers les jeunes et candidats à l'emploi pour attirer vers les métiers et anticiper les besoins de compétences (temps fort de promotion de la filière...)
- Actions vers les propriétaires forestiers pour une gestion durable (sensibilisation des propriétaires, expérimentation de regroupements...)







Démarrage du programme Les premières animations organisées en 2022 ont réuni 390 participants

Un comité de pilotage de la filière est en place, composé d'une quarantaine d'acteurs : gestion et propriété forestière, transformation, négoce, construction, charpente, menuiserie, architectes, formation, collectivités.

Ce COPIL installé le 7 décembre 2022 se réunira une fois par semestre pour suivre l'avancement du programme, arbitrer les priorités et impulser de nouvelles actions.

> POUR EN SAVOIR PLUS

foretbois-paysdebrest.bzh

forêt-Bois Pays de Brest

8/06/2022 Assemblée de filière pour lancer le programme 2022-2024

28/06/2022 Réunion d'information auprès des élus de la CAPLD

29/06/2022 Visite d'entreprise chez COGELAN à Guipavas

23/09/2022 Visite d'entreprise chez GLV Maisons bois à Plouguerneau

Formation à la construction bois (avec visite de 4 et 5/10/2022 l'entreprise MCA SCOP à Plonévez-du-Faou et des plateaux techniques du lycée de Pleyben)

Groupe de travail sur l'attractivité de la filière, chez MUREBOIS filiale de TRECOBAT à Lannilis

Formation à la construction bois (avec visite de l'entreprise ATELIERS DLB à Gouesnou et des plateaux techniques du lycée Dupuy de Lôme à Brest)

Réunion d'information auprès des élus de la CCPCP Réunion d'information auprès des élus de la CCPCAM

Itinéraire filière avec 4 visites (forêt de Coat Meur, Scierie de Landi, TANGUY INDUSTRIE BOIS à Plouédern, BREIZH WOOD à Plabennec)

COPIL : installation du comité de pilotage forêt-bois

Visite de réalisation : siège du Conservatoire botanique à Brest (bois-paille)



12/10/2023

8/11/2022

10/11/2022

17/11/2022

7/12/2022

14/12/2022

19 et 20/10/2022

J'IMPLANTE MON ENTREPRISE

EN PAYS DE BREST!

Trouver des bureaux, un local d'activité, un local commercial, un espace pour entreprendre... Lancé en février 2021, « J'implante mon entreprise en Pays de Brest » rassemble plus de 800 offres et oriente les porteurs de projets vers les EPCI et partenaires spécialisés. Un outil de référence pour des utilisateurs situés en Pays de Brest mais également hors Bretagne (47%).

Cet outil innovant a été conçu par le Pôle métropolitain avec le soutien de la Région et en collaboration avec les services économiques des EPCI, des agences spécialisées dans l'immobilier d'entreprise, le service SIG GéoPaysdeBrest et l'équipe marketing « Brest Life » de Brest métropole.



paysdebrest-implantation-entreprises.bzh

Objectifs du portail

- Rendre visible et attractive l'offre de locaux professionnels
- Apporter aux entrepreneurs un premier niveau d'information
- Orienter les demandes vers les bons interlocuteurs









Offre de services du portail

- ▶ 800 locaux professionnels géolocalisés
- ▶ Entrée dédiée aux jeunes entreprises avec des espaces pour entreprendre
- Outils d'aide à la décision (observatoire du marché des locaux, espaces économiques, polarités commerciales, filières économiques, conjoncture...)
- Réseau de partenaires et contacts à disposition des entreprises

Un outil de proximité et d'attractivité

Ce portail de services s'adresse aux entrepreneurs du territoire mais c'est aussi un outil d'attractivité.

Quelques chiffres clés sur 2022 :

- ▶ 15 000 connexions
 - **58 000** pages consultées



d'utilisateurs bretons

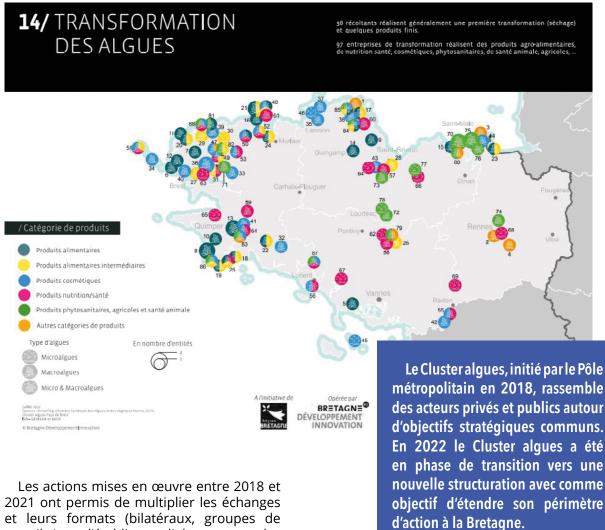
382 contacts

par téléphone générés auprès des partenaires d'utilisateurs franciliens



195 contacts par mail générés auprès des partenaires

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ALGUES



travail...) et d'établir un dialogue entre les composantes de la filière. Les études et les outils de communications sont reconnus pour leur qualité. Et la dynamique de cette filière est affirmée (880 emplois en Pays de Brest en 2019 sur l'ensemble de la filière, c'est + 60 % d'emplois entre 2016 et 2019 et + 30% sur la même période pour la Bretagne). En 2022, Bretagne Développement International a mis à jour les cartes de la filière algues qui sont réalisées grâce aux données de la base CRAFT. Le Cluster algues est un des administrateurs du domaine d'intérêt « algues » et participe à ce titre à la mise à jour de ces données.

En 2021-2022 le Cluster algues est entré dans une nouvelle phase : ses membres impliqués à l'échelle du Pays de Brest ont souhaité étendre son périmètre d'action à la Bretagne et inscrire la démarche dans la durée. L'objectif fixé est l'installation opérationnelle d'un « Cluster algues Bretagne » ; par la création d'une association dédiée afin de favoriser une large adhésion des entreprises et des acteurs publics et privés bretons.

La préfiguration d'une structure pérenne à l'échelle de la Bretagne

À cette fin, le Pôle métropolitain du Pays de Brest a accompagné la préfiguration du Cluster algues à l'échelle de la région Bretagne. Il a obtenu le soutien financier de l'Etat (fonds FNADT 2021-2022) qui a permis de recruter une cheffe de projet.

Au cours de cette préfiguration un mapping d'identification des actions d'ores et déjà existantes à l'échelle de la Bretagne a été réalisé avec l'objectif de positionner le Cluster Algues Bretagne en complémentarité et plusvalue de l'existant.

En parallèle, un groupe de travail resserré « statuts-gouvernance-feuille de route », composés de chefs d'entreprises et de représentants des Établissements Supérieurs de Recherche soutenant activement le projet (TECHNATURE - Laboratoires Gilbert - ALGOLESKO - ALGAIA - AGRIMER - PENN AR BED et la Station biologique de Roscoff), a été chargé de proposer une structure et un modèle économique pérenne.



Une concertation des acteurs bretons publics et privés concernés par la filière algues a été engagée durant l'année 2022 :

- les EPCI bretons qui ont sur leur territoire des entreprises de la filière algues et la Région Bretagne
- les entreprises réparties sur tout le territoire breton
- les autres structures de l'écosystème (secteur bancaire, organismes de recherche, organisation professionnelle etc.)

Focus sur les outils de communication du Cluster

Site internet du Cluster

www.clusteralques-brest.bzh

Vidéo de promotion du Cluster https://youtu.be/yYMZ9bBF4Dk

Dernière lettre d'information (sur la qualité des algues) https://cutt.ly/av7hbS9

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2022, le Pôle métropolitain a poursuivi la dynamique engagée en faveur de la transition énergétique et écologique auprès de ses membres, afin de faciliter et coordonner les démarches communes sur le territoire. Les principales priorités sont de mobiliser les acteurs du territoire, d'atteindre l'autonomie énergétique à travers le développement des énergies renouvelables et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Planification énergétique territoriale

La planification énergétique s'inscrit dans les dynamiques multiples de territorialisation. L'étude de planification énergétique territoriale initiée fin 2020, afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables sur le Pays de Brest, et cofinancée par l'ADEME, la Région Bretagne et la Banque des Territoires, s'est achevée fin 2022.

Elle a permis d'affiner les potentiels énergétiques, d'élaborer une stratégie à horizon 2030 ainsi qu'un plan d'actions, mais également de monter en compétence pour permettre aux intercommunalités de se saisir pleinement des questions énergétiques.

Le programme d'actions sera l'outil facilitateur permettant de faire émerger les projets à venir. Il est décliné en 5 axes :

- Communiquer et animer le développement des énergies renouvelables
- ▶ Accompagner à l'émergence des projets
- Intégrer les énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme
- > Structurer les filières énergétiques
- Accompagner à la mise en œuvre et au financement des projets



Séminaire de restitution de l'étude de planification énergétique

Etude de Planification Energétique Territoriale

Animation d'un cadastre solaire

Le cadastre solaire du Pays de Brest est un outil cartographique qui permet de disposer d'une estimation du potentiel de production d'énergie solaire pour l'ensemble des toitures présentes sur le territoire des intercommunalités du Pays de Brest.

L'outil a été créé en interne par le service SIG du Pôle métropolitain du Pays de Brest, afin que l'ensemble des habitants et acteurs économiques du territoire puissent l'utiliser librement. Lorsqu'ils sont intéressés, ils sont orientés vers Ener'gence. Il est disponible sur le site des collectivités à l'adresse suivante :

www.pays-de-brest.fr/cadastre-solaire

Un marché a été passé avec Ener'gence pour la promotion et l'animation de ce cadastre solaire, grâce à des fonds Européens LEADER.



Cette promotion comprend la création d'outils de communication, mais également des réunions publiques d'informations à destination des élus ou encore des « cafés solaires » pour les entreprises, afin d'étudier et d'accompagner les opportunités d'installations.

Étude d'opportunité et de faisabilité d'un fonds carbone local

En 2021, le Pôle Métropolitain et le Pays du Mans ont lancé une étude conjointe dans le cadre d'un financement européen LEADER, afin d'évaluer l'opportunité et la faisabilité de créer un fonds carbone local, avec pour objectif de financer des actions de réduction des gaz à effet de serre ou de séquestration du carbone en mobilisant des financements des acteurs privés.

Nous sommes accompagnés dans le cadre de cette démarche territoriale innovante par la Coopérative Carbone de La Rochelle avec laquelle nous avons passé un marché.



L'objectif de cette étude est de définir non seulement le périmètre de projets les plus pertinents à financer mais également les partenaires à associer et la structuration juridique et économique nécessaires à sa réussite.

En décembre 2022, nous avons reçu une délégation d'élus et techniciens du Pays du Mans lors d'un séminaire de 2 jours sur le thème : « Quelle coopérative carbone pour nos territoires ? »



MOBILITÉ DURABLE

En 2022, le Pôle métropolitain du Pays de Brest a poursuivi sa démarche, engagée depuis 2018, en faveur des mobilités durables, afin de répondre à 3 objectifs :

- ▶ Réduire la congestion routière, notamment aux entrées de Brest métropole
- ▶ Réduire les émissions de polluants liés au secteur des transports, nocifs pour l'environnement et la santé
- Permettre à chacun d'avoir accès aux services : formation, emploi, soin, commerces, etc.

CELA S'EST TRADUIT PAR LA MISE EN ŒUVRE DE PLUSIEURS ACTIONS CONCRÈTES :

Un travail de coordination des lignes de transports en commun supra-communautaires, en partenariat avec le Conseil régional

Le Pôle métropolitain a poursuivi sa démarche de coordination des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) à l'échelle du Pays de Brest.

Ces échanges permettent d'améliorer la cohérence des politiques mobilité portées sur le territoire, de faciliter les retours d'expérience et les mutualisations lorsqu'elles sont pertinentes, et de porter ensemble les sujets communs.



Une rencontre politique a été organisée avec le Conseil régional, le 27 janvier 2022. Cette réunion entre Michael QUERNEZ, Vice-Président du Conseil régional en charge des mobilités et du climat, et les Président•e•s des EPCI du Pays de Brest, a permis le lancement d'un travail partenarial sur le sujet des mobilités entre le Conseil régional, Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale, et le Pôle métropolitain du Pays de Brest, bassin de vie et d'emploi.

le Dans ce cadre, Pôle métropolitain du Pays de Brest a réalisé un diagnostic et un état des lieux des attentes des élus concernés par la ligne de train Brest - Landerneau - Quimper, dont le niveau de services est très insatisfaisant. Plusieurs échanges et réunions politiques ont eu lieu à ce sujet en 2022 et se poursuivent en 2023, afin d'apporter une réponse à cet enjeu de mobilité quotidienne des habitants et d'accessibilité de notre territoire.

Le schéma de développement des aires de covoiturage et des services en centralité

L'objectif du schéma de développement des aires de covoiturage et des services en centralité est d'améliorer le maillage d'aires de covoiturage dans le Pays de Brest, pour faciliter la pratique du covoiturage au quotidien.

- Le Pôle métropolitain a tout d'abord réalisé un diagnostic des aires de covoiturage existantes, qu'elles soient officielles (départementales, intercommunales ou communales) ou informelles.
- Il a également interrogé les maires des communes sur leurs projets et leurs besoins en termes de covoiturage. Plus d'une quarantaine d'aires potentielles ont été proposées.
- Les premières rencontres des mobilités durables dans le Pays de Brest • le 27 septembre 2022

En 2022, le Pôle métropolitain a accompagné les EPCI du Pays de Brest dans la sélection d'une à deux communes par EPCI pour l'aménagement d'aires de covoiturage expérimentales en centralité, accessibles à pied et à vélo, à proximité des services de la commune, et proposant des services de mobilités alternatives à la voiture individuelle : places réservées au covoiturage, abri vélo sécurisé, espace d'attente confortable, etc.

- L'accompagnement proposé consiste à assister chaque commune dans le pilotage du projet, la recherche de financement, et l'évaluation du projet.
- L'ensemble de ces projets expérimentaux feront l'objet d'une évaluation à l'échelle du Pays de Brest, dans l'optique de partager les expériences qui ont fonctionné, et les erreurs à ne pas reproduire.
- Les projets seront réalisés en 2023 en partenariat avec l'EPCI, le Département, mais aussi l'association Ehop.

Ces aménagements devraient permettre une meilleure intermodalité, mais également de revaloriser des espaces jusqu'ici peu utilisés.

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a organisé le 27 septembre 2022 les premières "rencontres des mobilités durables dans le Pays de Brest", à Lesneven. Plus de cent personnes ont participé à cet événement, ouvert aux élus, aux professionnels des mobilités, aux acteurs associatifs et aux entreprises intéressées.

Cette matinée a été l'occasion pour Claudie BALCON, Vice-Présidente du Pôle métropolitain du Pays de Brest en charge des mobilités, de présenter un bilan des actions mises en œuvre. Les acteurs locaux ont également pu partager leurs solutions en matière de mobilités durables, innovantes et inspirantes, lors de 3 tables rondes portant sur les sujets du covoiturage, du vélo, et des enjeux de la mobilité et de l'emploi.



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DE BREST

Mois sans tabac 2022 : une fréquentation des consultations d'aide à l'arrêt du tabac en hausse

Grâce à nos partenaires et le soutien financier de l'ARS, nous avons renouvelé la mise en place de consultations d'aide au sevrage tabagique, en direction des publics vulnérables sur le territoire du Pays de Brest.

226 consultations ont été réalisées. Dans une démarche « d'aller vers » et dans un souci de couverture territoriale, les consultations ont eu lieu sur 26 sites différents (associations d'insertion, équipements des collectivités, maisons de santé, CDAS, établissements d'accueil et d'hébergement des personnes en situation de précarité, etc.).

À l'issue des consultations, 88% des personnes se sont engagées dans une démarche d'arrêt ou de diminution du tabac.

Nombreuses sont les personnes qui continuent à être accompagnées par les services hospitaliers participants en lien avec leur médecin traitant.

Développement d'un axe santé environnement

Les travaux de diagnostic engagés par la mission santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement autour de la prise en compte des enjeux de santé environnement au sein du CLS se sont poursuivis. En 2022, l'accent a été mis sur la mobilisation des élus, des professionnels et des citoyens. Deux séminaires ont été programmés avec la contribution de l'Université de Bretagne Occidentale (Master Développement Territorial), l'ARS, l'Instance Régionale de Prévention et Promotion de la santé et l'Observatoire Régional de la Santé Bretagne.



EN ATTENDANT 2023...

Les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'expérience du Mois sans tabac nous incitent à faire évoluer cette action qui répond à des besoins de notre territoire. Début 2023, nous travaillerons avec l'ensemble de partenaires à créer une offre de consultations régulières et itinérantes en élargissant l'offre d'accompagnement sur d'autres addictions (alcool, cannabis, ieux, etc.). Ces consultations se déplaceront dans le territoire à la rencontre des personnes souhaitant être accompagnées dans leurs démarches d'arrêt ou de réduction des risques liées à la consommation de produits psychoactifs.



Le premier séminaire organisé en juin à Loperhet a permis de partager les principaux constats issus des travaux de diagnostic (recueil d'indicateurs, entretiens avec des personnes ressource et enquête auprès des élus) et la définition des enjeux majeurs pour le territoire :

- Sensibilisation et formation des acteurs du territoire en santé environnement. Partage et diffusion de connaissances notamment autour des défis actuels (changement climatique, perturbateurs endocriniens, ondes électromagnétiques, bruit, etc.), des bonnes pratiques et actions existantes
- Définition d'une gouvernance et d'un portage adaptés favorisant la mise en lien des acteurs du territoire.
- 3 Santé environnement dans l'alimentation, de la production à la consommation.
- 4. Habitat et santé : qualité de l'air intérieur, précarité énergétique, radon, etc. Le deuxième séminaire, organisé en début d'année, avec la participation de Ragnar Weissman (Objectif Santé Environnement), a permis l'échange entre acteurs et l'élaboration de pistes d'actions fondatrices.

Santé mentale des jeunes : des sessions de formations à l'échelle des EPCI

L'accompagnement des jeunes et la création d'environnements favorables à leur santé mentale sont les sujets de cette formation organisée par le Pôle métropolitain et les intercommunalités, dans le cadre du CLS. En 2022, trois sessions ont été organisées : sur les Communautés de communes du Pays des Abers, du Pays d'Iroise et de Pleyben-Châteaulin-Porzay. Elles ont réuni une quarantaine de participants au total.

Durant quatre jours, les participant•e•s se posent différentes questions: comment vont les jeunes aujourd'hui? Comment amener le dialogue et que faire de la parole? Comment repérer et accompagner un-e jeune en mal-être? Vers qui l'orienter? Quelle(s) posture(s) adopter? Quelles actions mener pour créer ou conforter un espace où les jeunes peuvent s'épanouir? Par qui être soutenu en cas de difficultés?

À la suite de ces quatre jours, des journées de formation sont organisées, à partir des besoins d'approfondissement exprimés par les participants. En 2022, un temps d'analyse de pratiques et une journée dédiée à l'écoute ont eu lieu

Les structures qui le souhaitent peuvent également être accompagnées dans la mise en oeuvre de leur projet, notamment ceux intégrant le développement des compétences psychosociales (compétences cognitives, émotionnelles et sociales) des jeunes.



Une convention signée le 7 décembre pour la création d'une Maison Sport Santé Itinérante sur le Pays de Landerneau-Daoulas

Dans le cadre du CLS, la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas et le Pôle métropolitain du Pays de Brest s'engagent autour de la thématique du sport-santé avec l'UFOLEP (1ère fédération sportive multi-sports affinitaire de France). Une expérimentation de Maison Sport Santé Itinérante a été lancée : une convention a été signée le 7 décembre 2022 entre ses trois co-porteurs.



La Maison sport santé aura pour objectif de promouvoir la santé des habitants en favorisant l'accès au sport et à l'activité physique, en priorisant les personnes sédentaires, en Affection Longue Durée, et les personnes en situation de vulnérabilité sociale.

La Maison Sport Santé Itinérante sera présente à partir de l'automne 2023 sur 3 à 4 communes de l'agglomération, afin d'être au plus proche des bassins de vie des habitants.

Expérimental, ce projet a vocation à s'étendre ensuite sur d'autres intercommunalités du Pays de Brest, en fonction de l'évaluation faite sur le Pays de Landerneau-Daoulas.

Santé buccodentaire : des formations-actions organisées sur le Pays de Brest

Deux formations ont été organisées en 2022 : en avril sur la Communauté de Communes de Lesneven-Côte des Légendes, et en septembre/octobre sur la Communauté de Communes de Crozon-Aulne Maritime et la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay. Elles se font avec le soutien financier de la CPAM 20

Au-delà des problématiques liées à la douleur ou à l'esthétisme, les pathologies buccodentaires favorisent la dégradation de la santé générale et du bien-être social. L'objectif de cette formation-action est d'outiller les professionnels du périscolaire et du scolaire à la mise en place d'actions de promotion de la santé buccodentaire : sensibilisation des enfants de 3 à 12 ans et de leurs parents, mais aussi réflexion sur les pratiques dans les structures (collation, brossage de dents, etc). Ainsi, durant deux demi-journées, les participant-e-s travaillent à améliorer leurs connaissances sur les notions de santé buccodentaire, d'éducation alimentaire et de promotion de la santé. Avec comme principales intervenantes un-e dentiste et une diététicienne. Ils travaillent également à la conception de leurs actions futures dont une mallette pédagogique.

Création d'une lettre d'information du Contrat Local de Santé

Destinée aux élus et acteurs du territoire, cette lettre d'information a une triple vocation : augmenter la visibilité du CLS en informant sur les actions passées et à venir ; valoriser et développer les dynamiques de promotion de la santé en général sur le territoire et particulièrement du CLS ; sensibiliser les élus et acteurs de santé à la promotion de la santé : enjeux, méthodes d'intervention,

Démarrée en octobre 2022, elle sera adressée par mail de manière trimestrielle. Pour s'y inscrire, rendez-vous sur le site du Pôle métropolitain du Pays de Brest.

PROGRAMMES EUROPÉENS

Évaluation des programmes LEADER et DLAL FEAMP 2014-2022

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a réalisé une évaluation croisée des programmes LEADER¹ et DLAL FEAMP² 2014-2022 dans un objectif de mutualisation, d'interconnexion et de transferts d'expériences entre ces deux fonds.

Cette mission a été confiée à deux bureaux d'études (Eureka 21, spécialisé sur la démarche LEADER et Stratégie Mer et Littoral, expérimenté sur le FEAMP) qui ont travaillé durant un an sur la rédaction d'un bilan, de recommandations et d'orientations, croisées et ciblées, à travers des méthodes participatives (ateliers, entretiens), un benchmark et des rapports détaillés.

Voici les axes d'améliorations proposés suite au bilan réalisé :

S'APPUYER SUR CES DEUX PROGRAMMES ET LEURS SPÉCIFICITÉS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

- Utiliser les deux programmes pour tester de nouvelles idées et pratiques qui pourront ensuite être disséminées dans d'autres politiques publiques
- Bénéficier de la possibilité offerte par ces programmes de coopérer avec d'autres territoires voisins et/ou européens pour progresser et innover localement

RENFORCER LE POSITIONNEMENT DU PAYS DE BREST COMME « PORTE D'ENTRÉE » TERRITORIALE

- Créer une communauté d'acteurs, et ce dès le début de la programmation, en organisant par exemple des forums réunissant porteurs de projet, cofinanceurs, équipes techniques et acteurs du territoire
- Mobiliser et associer des acteurs relais afin de faciliter l'orientation et l'accompagnement des porteurs de projets pour lancer et/ou structurer leur opération
- Identifier d'autres sources de financements européens possibles pour soutenir des projets, notamment de coopération avec d'autres territoires, en lien avec la stratégie du pays de Brest: ERASMUS+, Life, INTERREG, URBACT...

AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES DEUX COMITÉS DE SÉLECTION

- Organiser des formations dédiées aux membres des instances de gouvernance sur le contenu de la stratégie et des thèmes clés tels que l'innovation et l'expérimentation, mais aussi sur les spécificités des programmes
- ▶ Favoriser la découverte de projets par les membres des commissions, via des visites de terrain à l'occasion de comités décentralisés, des présentations des projets soutenus afin d'assurer un meilleur suivi des projets après leur sélection
- Planifier des réunions communes FEAMP et LEADER afin de renforcer les liens entre les deux instances et l'interconnaissance des deux programmes

COMMUNIQUER DÈS LE LANCEMENT ET TOUT AU LONG DU PROGRAMME POUR IDENTIFIER DE NOUVEAUX PORTEURS DE PROJET ET VALORISER LES PROJETS FINANCÉS

- ▶ Diversifier les actions de communication afin de détecter les porteurs de projets et valoriser les projets financés
- Valoriser les projets financés lors d'événements extérieurs

en chiffres

DLAL FEAMP

- > 20 projets soutenus en Pays de Brest 70% de projets privés
- > 972 000 € de crédits DLAL FEAMP attribués
- > 11 porteurs de projets payés soit 413 850,03 € de DLAL FEAMP

LEADER

- > 39 projets LEADER soutenus en Pays de Brest
- > 1 963 000 € de fonds LEADER attribués
- > 31 dossiers conventionnés depuis le début de la programmation soit 1 327 568 € de subvention LEADER
- DONT 17 dossiers payés depuis le début de la programmation soit 585 428,25 € de LEADER versé

¹ LEADER : Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ² DLAL FEAMP : Développement Local mené par les Acteurs Locaux Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

Candidature LEADER et DLAL FEAMPA 2023-2027

En 2022, le Pôle métropolitain a déposé deux candidatures, pour le compte de ses 7 EPCI et de l'île d'Ouessant, pour animer et gérer les nouveaux programmes LEADER et DLAL FEAMPA³ 2023-2027.

Ces deux fonds permettent d'accompagner des projets collectifs et innovants, privés ou publics, en faveur du développement économique rural (LEADER) et de l'économie bleue durable (DLAL FEAMPA).



La candidature LEADER 2023-2027



Lancement de l'appel à candidatures LEADER : 13 auril 2022 Échéance de dépôt des candidatures : 4 novembre 2022 Date du courrier de notifications : 27 février 2023



Le périmètre LEADER du Pays de Brest : 90 communes y compris l'île d'Ouessant 167 431 habitants

Sont exclues de ce périmètre les 8 communes de Brest métropole, Saint-Renan, Lesneven, Le Folgoët, Plabennec, Landerneau et Pencran.

Au total 2 ateliers de concertation et 3 comités techniques ont été organisés afin d'échanger avec les acteurs publics et privés du territoire sur les enjeux et les priorités d'actions en Pays de Brest.

Suite à ces travaux, la candidature LEADER du Pays de Brest s'appuie sur 5 fiches actions :

- Gestion & Valorisation des ressources naturelles
- Circuits courts & Economie circulaire
- Mobilités & Energie
- > Services à la population
- Coopération

³ DLAL (Développement Local mené par les Acteurs Locaux) FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture)



La candidature DLAL FEAMPA 2023-2027



Lancement de l'appel à candidatures DLAL FEAMPA : 8 novembre 2021

Échéance de dépôt des candidatures :

20 auril 2022

Date du courrier de notifications : 4 juillet 2022



Le périmètre DLAL FEAMPA du Pays de Brest : 103 communes du Pays de Brest et l'île d'Ouessant 422 214 habitants 600 km de linéaire côtier



2 M€ ont été attribués pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie du Pays de Brest qui s'articule autour de 4 fiches actions :

- Pratiques durables & Qualité du milieu marin
- > Circuits courts & Économie circulaire
- > Culture maritime & Métiers de la mer
- Coopération

La séance d'installation de la Commission Mer et Littoral a eu lieu le 15 décembre 2022. Cette commission, organe de gouvernance en local du DLAL FEAMPA, réunit les acteurs publics (collectivités locales, établissements publics) et privés (associations, organisations professionnelles, établissements de recherche...). Elle a pour objectif de sélectionner les projets en auditionnant les porteurs de projets qui pourraient bénéficier du dispositif du DLAL FEAMPA.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Le conseil de développement est un espace de démocratie participative qui vient en appui à la réflexion des élus dans leurs démarches relatives au développement et à l'aménagement durables du territoire. Il élabore des contributions et formalise des avis à partir des saisines reçues du Pôle métropolitain et de Brest métropole ou travaille en auto-saisine sur des sujets d'intérêt collectif.

En 2021, les conseils du Pôle métropolitain du Pays de Brest et de la Métropole ont approuvé le renouvellement d'un conseil de développement commun à Brest métropole et au Pays de Brest. L'installation effective de ce nouveau conseil a eu lieu le 2 décembre 2021. La région Bretagne attribue chaque année une subvention au Pôle métropolitain au titre du soutien à l'ingénierie territoriale pour l'animation du Conseil de développement.

Auis et contributions du conseil de développement en 2022 :

AVIS SUR LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BREST MÉTROPOLE :

- → Avis sur le rapport développement durable ville et métropole de Brest pour l'année 2021
- Avis sur la stratégie métropolitaine de développement économique CAP 2030

CONTRIBUTIONS:

- → Liaisons nouvelles Ouest Bretagne-Pays de Loire
- → Colloque : construire et rénover pour le Pays de Brest de demain

Le 26 novembre 2022, le Conseil de développement a organisé un colloque sur le thème de l'habitat et du logement dans le Pays de Brest. Les questions abordées lors de cette matinée se font l'écho des tensions à l'œuvre dans le marché de l'immobilier et les perspectives pour le territoire du Pays de Brest compte tenu des enjeux en termes de rénovation énergétiques, de réduction du foncier et d'une demande de logement toujours croissante et diversifiée.

Trois tables rondes dont l'animation a été confiée à Michel MOUILLART, membre du conseil de développement, économiste spécialiste de l'immobilier et le logement ont permis de recueillir le témoignage et la vision d'acteurs du secteur de l'habitat et du logement autour des thèmes ci-dessous :

- Rénover énergétiquement pour améliorer la vie
- Gérer la contrainte du ZAN
- Construire pour répondre à toutes les demandes

Les débats et les échanges avec les participants à ce colloque ont permis de partager les constats et de réfléchir à plusieurs pistes d'amélioration pour l'avenir.



Colloque : construire et rénover pour le Pays de Brest de demain Michel MOUILLART, Marie PERON Notaire et Chargée d'enseignement à l'UBO, Chambre des Notaires du Finistère, Fabrice TREGUER Directeur commercial, Groupe TRECOBAT.

Le conseil de développement dans les instances locales

Le conseil de développement est représenté dans plusieurs instances :

- > Ener'gence
- > Contrat de Rade TerraRade
- > Bureau du Pôle métropolitain du Pays de Brest
- Comité de pilotage du Contrat Local de Santé du Pays de Brest
- > Conseil de Rade
- > Programme Leader
- > Commission mer et littoral du FEAMPA
- Conseil de gouvernance de la stratégie métropolitaine de développement économique SMDE

Participation aux réseaux régional et national

LE RÉSEAU DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT BRETONS

Le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest a piloté l'organisation des 4e assises de la mer et littoral qui se sont tenues à Brest le 1er décembre 2022 avec pour thème « Les ports maritimes et fluviaux, un atout pour le développement durable de la Bretagne ? »

En collaboration avec les conseils de développement du Pays de Cornouaille, du Pays de Lorient, du Centre Ouest Bretagne et d'associations d'usagers, le conseil de développement a contribué à la rédaction du cahier d'acteurs pour l'amélioration de la Ligne Brest-Landerneau-Châteaulin-Quimper et de la dorsale Sud Bretagne Lorient-Auray-Vannes-Redon vers Nantes. Les conclusions de ce travail ont été remises au Vice-Président du Conseil régional en charge des mobilités.

COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest est membre du Conseil d'administration de la coordination nationale.

Plusieurs membres du conseil participent aux réflexions menées sur les enjeux de la ressource en eau, l'alimentation durable ou encore la continuité démocratique du CESE au CESER et au Conseil de Développement.

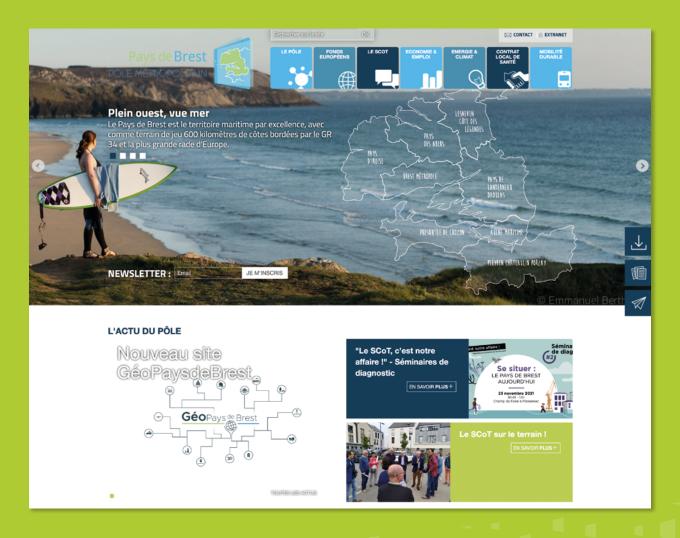




COMMUNICATION

Le site web du Pôle métropolitain du Pays de Brest:

www-pays-de-brest.fr





NEWSLETTERS



SCOT DU PAYS DE BREST



9èmes rdv du SCoT : vers la sobriété foncière

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a organisé ses 9èmes « rendez-vous du SCoT » à Crozon le mercredi 19 octobre intitulés « Vers la sobriété foncière », qui ont réuni près de 160 participants.

En savoir plus sur cette rencontre



PROMOTION DE LA SANTE: L'ACTUALITE DANS LE PAYS **DE BREST**

Kas ar yec'hed war-raok : an nevezentioù e Bro Brest

En octobre,

"prenez rendez-vous avec vos seins !"

Le Contrat Local de santé vu par...

Jean-Paul Mongeat, directeur départemental de Régionale de Santé

l'Agence dans le

Gaëlle Nicolas, vice-présidente du Pôle métropolitain du Pays de Brest en charge de la santé

Le Contrat Local de Santé a eu trois ans en juillet 2022. Après avoir été perturbé durant des mois par la crise sanitaire, il monte en puissance : le nombre d'actions augmente, des partenariats se



Depuis quelques semaines le programme Forêt-bois du Pays de Brest se déploie avec de premières opportunités de se retrouver : formations à la construction bois, visites d'entreprises, ateliers thématiques.

Ces rencontres concrétisent les objectifs partagés lors du lancement en juin : se mettre en réseau et faire filière de l'amont à l'aval pour monter en compétences et développer le bois d'œuvre.

Au menu de cette lettre d'information :

> Actions en cours animées par Fibois Bretagne et le Pôle métropolitain > Zoom sur les prochains temps forts de la filière forêt-bois bretonne

Le programme est lancé, merci à tous pour votre implication !

L'équipe d'animation

du programme Forêt-Bois Pays de Brest

Formations construction bois



Un large public de 32 maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, collectivités, etc. ont participé à cette 1ère journée de

INSCRIPTION AUX NEWSLETTERS www.pays-de-brest.fr/inscrivez-vous-a-nos-newsletters



18, rue Jean Jaurès BP 61321 29213 BREST CEDEX 1 Tél. 02 98 00 62 30

contact@pays-de-brest.fr www.pays-de-brest.fr